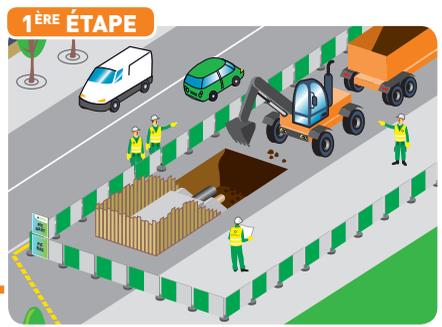


**Schéma de nos travaux de rénovation**

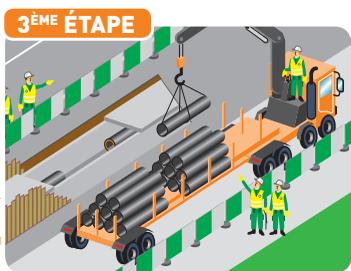
Nous intervenons dans votre quartier pour la rénovation de notre canalisation de retour d'eau. Cette rénovation nécessaire permettra la remise en service de cette canalisation et la récupération d'importantes quantités d'eau.

**DÉROULEMENT DES CHANTIERS DANS LE RESPECT DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT**

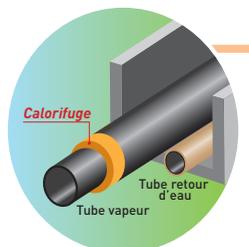
**1ÈRE ÉTAPE**  
Installation de barrières de protection pour sécuriser le chantier. Ouverture de la chaussée et réalisation des terrassements.



**2ÈME ÉTAPE**  
Réalisation du caniveau en béton armé, servant de protection au réseau de chauffage urbain. Temps de séchage : au moins une semaine.



**3ÈME ÉTAPE**  
Pose et soudure des canalisations en acier au fond du caniveau. Puis contrôle de l'assemblage par un organisme délégué par l'État. Durant ce temps de validation, les interventions humaines ne sont pas visibles depuis la chaussée. Pose du calorifuge sur la canalisation.



Le réseau de chauffage urbain possède 2 canalisations. L'une assure la distribution de chaleur (vapeur ou eau chaude) depuis les sites de production (notamment incinération des déchets, géothermie, cogénération de gaz) jusqu'aux lieux d'utilisation, au pied des bâtiments. L'autre assure le retour d'eau vers les sites de production. Ces canalisations disposent d'un calorifuge pour limiter la déperdition thermique.

Cette technique de réalisation de travaux en 5 étapes nécessaires contribue à la fiabilité et à la pérennité du réseau.



**4ÈME ÉTAPE**  
Réalisation d'une dalle de couverture du caniveau en béton armé. Temps de séchage : au moins 1 semaine.

**5ÈME ÉTAPE**  
Suite au nouveau règlement de voirie parisien à effet au 1er janvier 2016, les réfections de voirie sont faites par le concessionnaire. Remise en état de la voirie par nos soins.

Ces travaux sont réalisés en lien étroit avec les services de voirie de la Ville de Paris

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout est mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par les travaux

☎ 01 44 68 68 30/20 notre service client est à votre écoute



**Informations travaux - Mars 2019 - ÉDITION N° 1**

**Intervention sur les canalisations du réseau de chauffage urbain de votre quartier pour remplacements ciblés**

**Du 18 mars au 5 juillet 2019**

**20ème arrondissement**

- Rue Bisson, du n° 01 au n° 45
- Rue de Tourtille, du n° 01 au n° 13
- Rue du Sénégal, du n° 02 au n° 10



➔ En amont des travaux d'aménagement de voirie de la mairie du 20ème, travaux de remplacements ciblés des canalisations de retour d'eau pour fiabiliser le réseau de chauffage urbain de votre quartier.

Référence chantier : NE13

**CONTACTS**

Chargé d'affaires : **CPCU**  
**Jean-François LETELLIER**  
06 73 40 99 44

Maîtrise d'œuvre :  
**CIMES Assistance**  
**Thomas LE PIRONNEC**  
07 81 17 60 25

**TOUTE L'INFO**



**Informez-vous**  
sur tous les travaux en cours et découvrez le réseau de chauffage urbain en métropole parisienne sur notre site web : [www.cpcu.fr](http://www.cpcu.fr) ou en scannant ce code avec votre smartphone



**Suivez toute l'actualité de CPCU**  
sur le compte twitter : @La\_CPCU

En tant que délégataire de service public pour la distribution de chaleur, la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) réalise des travaux de pérennisation de son réseau situé sous le domaine public. À ce titre, nous sommes amenés à intervenir dans votre quartier. Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ces opérations.

